



LA GRANDE GUERRE 1914- 1918 (3)

A PUISSEGUIN

Les enfants de Puisseguin morts pour la France en Décembre 1914

7) **Pierre VEYSSIERE** 2^e Classe au 57^e Régiment d'Infanterie Classe 1899, N° 956 au recrutement de Libourne. Né le 15 Janvier 1879 à Le Fieu (Gironde), domicilié à Puisseguin. Fils de Pierre et Jeanne ARNAUD. Marié à Joséphine LABEYLAT le 12 Décembre 1901.

Mort pour la France le 13 Décembre 1914 à Baulne (Aisne). Tué à l'ennemi.

8) **Léon BUFFAT** 2^e Classe soldat tambour au 57^e Régiment d'Infanterie Classe 1901, N° 1480 au recrutement de Libourne. Né le 29 Octobre 1881 à Montagnac-la-Crempe (Dordogne), domicilié à Puisseguin. Fils de Jean et de Jeanne LAVANDIER .

Mort pour la France le 18 Décembre 1914 à Baulne (Aisne). Tué à l'ennemi.

9) **Pierre BONNET** 2^e Classe au 257^e Régiment d'Infanterie Classe 1905, N° 231 au recrutement de Libourne. Né le 25 Juillet 1885 à Couloumier (Dordogne), domicilié à Puisseguin. Fils de Jean et de Jeanne PAYENCHET. Marié à Marie, Marthe EBRARD.

Mort pour la France le 31 Décembre 1914 à Bois du Jury à l'ouest de Flirey (Meurthe et Moselle). Décédé sur le champ de bataille.

A Monbadon : aucun « Morts pour la France » en ce mois de Décembre 1914

Jean-Louis LAMY Conseiller en Questions Défense.

HISTOIRE :

Les enfants soldats de la Grande Guerre

1) **François Marius RATTO**, enfant suivant le 27^e bataillon de Chasseurs Alpains depuis le début de la guerre. Matricule cl 1918.

Né le 18 Avril 1898 à Roquebrune Cap Martin (06).

Mort pour la France le 24 Novembre 1914 (à 16 ans) à Furnes (Belgique). Décédé des blessures de guerre.

Acte au jugement transcrit le 10 Août 1932 à Roquebrune Cap Martin.

Le 23 Novembre 1914, François Marius RATTO est blessé grièvement par un éclat d'obus. Evacué vers le poste de secours, il s'éteint le lendemain des suites de ses blessures. Mort pour la France à 16 ans, médaille militaire à titre posthume : « *Parti de Menton avec le 27^e bataillon de Chasseurs Alpains, a marché constamment dans ses rangs et a combattu avec lui depuis le début des hostilités, payant d'exemple et montrant la plus héroïque bravoure, a été grièvement blessé le 23 Novembre par un éclat d'obus qui lui a sectionné presque entièrement le pied. Au milieu des plus cruelles souffrances, il a conservé sa gaieté.* »

Il est inhumé dans le carré militaire de Furnes en Belgique. Veurne (Furnes) Province des Flandres Occidentales, Carré militaire situé dans le cimetière de Furnes rue Oudes Vestingstrant, 148 tombes individuelles et un ossuaire de 80 militaires.

2) **Adrien THIERRY**, jeune civil qui a suivi le 9^e RI, Matricule 491 au Recrutement de Neufchateau.

Né le 14 Juillet 1898 à Paris 12^e (75).

Mort pour la France le 30 Décembre 1914 (à 16 ans) à Perthes-les-Hurlus. Disparu.

Jugement rendu le 16 Novembre 1920 par le tribunal de Sainte Menehould (51), Acte du jugement transcrit le 26 Novembre 1920 à Saint-Dizier (52).

Voici une histoire étonnante résumée sur la fiche Mémoire des Hommes : il semble qu'un gamin de 16 ans ait choisi de suivre le 9^e RI (Secteur des Hurlus de Septembre 1914 à Avril 1915). Sans doute « adopté » par les soldats, il les a suivi jusqu'à Perthes-les-Hurlus où il a été porté disparu.

Jean-Louis LAMY Conseiller en Questions Défense.



LE SOUVENIR FRANÇAIS

Le Souvenir Français a pour vocation :

1. De **conserver la Mémoire** de ceux et celles qui sont morts pour la France au cours de son histoire ou qui l'ont honorée par de belles actions, notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger.

LA MEMOIRE : le Souvenir Français entretient, rénove et fleurit plus de 130 000 tombes, restaure plus de 250 monuments, réalise quelques 40 stèles et monuments commémoratifs.

2. De **transmettre** le flambeau aux jeunes générations successives en leur inculquant, par le maintien du souvenir, le sens du devoir, l'amour de la Patrie et le respect de ses valeurs.

L'AVENIR : le Souvenir Français organise des visites de scolaires avec leurs enseignants, sur les lieux de mémoires. Distincte des associations d'anciens Combattants, car notre association se renouvelle sans cesse, sa mission n'étant pas limitée dans le temps. Elle est ouverte à toute personne quel que soient son âge et sa nationalité.

Afin d'accomplir sa mission, le Souvenir Français a besoin du concours de tous. A ce titre, il observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique.

ADHERER au SOUVENIR FRANÇAIS : votre générosité nous aidera à accomplir notre mission au service de la France et à soutenir notre action.

Cotisations annuelles :

Membre bienfaiteur à partir de 20 euros

Groupement affilié à partir de 20 euros

(Associations...)

Membre titulaire à partir de 10 euros

Abonnement à la revue :

4 numéros..... 5 euros

*Jean-Louis LAMY, Président du Comité du Souvenir Français de St Seurin sur Isle
Délégué Communal du Souvenir Français pour Puisseguin*